



Tableau d'assemblage



La commune est concernée par un Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) approuvé par arrêté préfectoral n° 15-DDTM85-544 du 30 décembre 2015

Descriptif sommaire du risque

Le territoire de la commune est soumis aux risques d'inondation terrestre. Ce risque est lié à la remontée des eaux marines dans le Falleron, ou à des phénomènes pluviaux provoquant l'inondation des zones de marais rétro littoraux. Les inondations ainsi engendrées sont difficilement évacuables vers la mer.

Caractéristiques de l'aléa

Le territoire de Bouin a connu un certain nombre de crues du Falleron dont les plus représentative sont celles de 1936 (crue historique la plus forte sur le bassin versant), 1961, 1978 (pluies torrentielles) et 1988.

La méthode de travail retenue pour l'étude de l'aléa inondation terrestre est l'analyse hydrogéomorphologique, approche naturaliste fondée sur la compréhension du fonctionnement naturel et dynamique des cours d'eau (érosion, transport, sédimentation) au cours de l'histoire. (Atlas des Zones Inondables des cours d'eau côtiers de mai 2009).

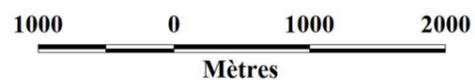
Intensité et qualification de l'aléa

L'intensité et la qualification de l'aléa ne sont pas clairement définies dans l'étude visé ci-dessus. Cependant, la cartographie produite par l'analyse géomorphologique permet de disposer d'une vision globale et homogène des champs d'inondation en pointant à un premier niveau les zones les plus vulnérables.

Il faut noter que la méthode employée, qui s'appuie sur une analyse naturaliste du secteur étudié, ne fournit que des informations qualitatives. Elle ne peut en aucun cas donner des indications sur les hauteurs d'eau et les vitesses d'écoulement.



PRÉFET
DE LA VENDÉE



Légende

 Atlas des zones inondables